



L'an deux mil dix-huit, le 31 octobre à 19 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Jean-Guy MASSONNAT, pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	36.
Nombre de membres présents :	36.

Date de 1^{ère} convocation : 23 octobre 2018

Date d'affichage :

Présents :	<i>Titulaires :</i> ANDREYON Emmanuelle, BETTEGA Jean-Paul, CHAPPUIS Catherine, DARVEY Jérôme, DEYE Jean-Luc, DULLIN Xavier, EICHENLAUB Jean-Christophe, ESQUEVIN Jérôme, FABRE Maryse, FOGNINI Christophe, FORNER, Evelyne, FRUGIER Michel, GARNIER Michel, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, MARC Nicolas, MARGAILLAN Aurore, MASSONNAT Jean-Guy, MASSONNAT Lucien, MOLLAR Christiane, MONTORO Marie-Pierre, PELARDY Laurence, PERROTTON Benoît, RIVOLLET Yves, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc, VIAL Raynald, VINCENT Adeline. <i>Suppléants (votants) :</i> DENERVAUD Serge, DYEN Michel, GILLET Colette, MAILLAND Benjamin. <i>Suppléants (non-votant) :</i> LEOUTRE Jean-Marc.
Excusés :	POILLEUX Nicolas (pouvoir à VAIRYO Nicolas), ANDRE Michel, GOZZI Jean-Marc, ZUBORA Serge.
Absents :	GUERRAZ Emilien.

ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION DU PRESIDENT

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-1 à L5211-20, L5212-16, et L5711-1 à L5711-5 ;

VU l'Arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2018 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges ;

VU l'article 6 des statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges fixant le nombre de représentants des collectivités membres en date du 17 septembre 2018 ;

La séance du comité syndical est présidée par le doyen d'âge, Jean-Guy MASSONNAT.

Deux assesseurs sont nommés : MAIGAILLAN Aurore et MAILLAND Benjamin.

Jean-Guy MASSONNAT, représentant de Grand Lac, propose la candidature de :

- Michel FRUGIER au poste de PRESIDENT.

Le résultat du vote à bulletins secrets est le suivant :

. Nombre de votants :	36	
. Nombre de bulletins dans l'urne :	36	
. Bulletins blancs :	3	
. Bulletins nuls :	1	
. Majorité requise :	17	
. Suffrages exprimés :	32	voix pour Michel FRUGIER



A obtenu :

- Michel FRUGIER ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin est proclamé PRESIDENT du Syndicat mixte des stations des Bauges.

Le conseil syndical, après avoir délibéré,

➤ **APPROUVE la nomination de Michel FRUGIER au poste de président.**

Fait à AIX-LES-BAINS, le 31 octobre 2018

LE PRESIDENT doyen,
Jean-Guy MASSONNAT

Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le 05-11-2018